



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)

[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf AVRIL à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, BROSE Auriane, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, HAUTIN Bertrand, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DESROCHERS Brenda, MORIN Didier

Absents :

Excusés :

Madame BELLEIL Camille a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
02 Avril 2026	
Date d'affichage	
03 avril 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	19

#### Objet : Donation parcelle ZT0012 située au 72 Chemin des Vignes au profit de la Commune de Beaulieu-sur-Loire

Monsieur le Maire expose que Monsieur Dominique MARTIN, résidant au 14 avenue Darius Milhaud, 13 470 Carnoux-en-Provence, souhaite faire don de sa parcelle ZT0012 située au 72 Chemin des Vignes à Beaulieu-sur-Loire au profit de la Commune, par courrier en date du 18 mars 2025.

Monsieur le Maire explique que cette parcelle suffirait à la création d'un écoulement pluvial en cas de fortes précipitations. En effet, en amont, le réseau d'eau pluvial actuel ne peut être raccordé vu la géométrie de la voirie.

Après avoir échangé avec le propriétaire, il s'avère qu'il ne souhaite avoir aucun frais à supporter et missionne Maître Dominique PERRET domicilié au 10 rue de la Ferme Dai Baïta à Saint-Jean-de-Luz pour la rédaction de l'acte notarié.

Cette parcelle non bâtie, d'une superficie de 580m<sup>2</sup> est située en zone UB et UBj.

Où le rapport de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** le don de la parcelle ZT0012 située 72 Chemin des Vignes – 45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE au profit de la Commune (frais de notaire à la charge de la Collectivité),
- **CHARGE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'acceptation de ce don.

La secrétaire de Séance,

Camille BELLEIL

Le Maire,

Jacky HECQUET

